Information

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Secrétariat général **Délégation à la mobilité et aux carrières** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/DMC/2019-338** **26/04/2019**

Date de mise en application : 18/04/2019
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 26/04/2019
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 1

Objet : Avis de vacance d'un emploi d'expert de haut niveau placé auprès du directeur général de l'alimentation du MAA.

Avis de vacance d'un emploi d'expert de haut niveau

JORF n°0092 du 18 avril 2019

Un emploi d'expert de haut niveau placé auprès du directeur général de l'alimentation et classé en groupe III est vacant au ministère de l'agriculture et de l'alimentation (MAA).

Le titulaire de l'emploi sera chargé de l'organisation, de l'animation et de la coordination de la mission des urgences sanitaires (MUS).

Cette mission est chargée de la gestion des alertes, urgences et crises sanitaires dans les domaines animal, végétal et alimentaire. Elle a pour mission d'élaborer et de mettre en œuvre les outils nécessaires à la gestion des alertes et des crises sanitaires. Elle assure le suivi des plans d'urgence et des exercices réalisés en ce domaine.

L'expert de haut niveau assure une mission de conseil et d'assistance auprès du directeur général de l'alimentation en matière de planification opérationnelle et de suivi des procédures liées aux situations d'alerte et d'urgence. A cette fin, il entretient un réseau de contacts institutionnels et professionnels notamment afin d'apporter une réponse optimale aux crises pouvant intervenir dans les domaines particuliers de sécurité sanitaire et de santé animale et végétale. Il représente le directeur général de l'alimentation auprès du haut fonctionnaire de défense et de sécurité du ministère.

L'emploi offert s'adresse à un fonctionnaire disposant d'une bonne connaissance du fonctionnement de l'administration centrale et des services déconcentrés. Il sera doté d'un sens relationnel avéré et d'une grande capacité d'analyse et il sera force de proposition.

La durée prévisible de cet emploi est de 3 ans.

Conformément aux dispositions du décret n° 2008-382 modifié du 21 avril 2008 relatif aux emplois d'expert de haut niveau et de directeur de projet des administrations de l'Etat et de ses établissements publics, les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être transmises, par la voie hiérarchique, dans un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal officiel de la république française au ministère de l'agriculture et de l'alimentation, à l'attention de M. Patrick DEHAUMONT, directeur général de l'alimentation, 251, rue de Vaugirard, 75732 Paris Cedex 15 ou à l'adresse suivante patrick.dehaumont@agriculture.gouv.fr, ainsi qu'à la déléguée à la mobilité et aux carrières à l'adresse suivante : claudine.lebon@agriculture.gouv.fr.